Dornier, Carole, « Toutes les histoires sont-elles des fictions ? » p. 91-106

Parler de fiction à propos du témoignage peut paraître paradoxal, si l’on admet que le témoignage appartient aux traces qui constituent la mémoire, elle-même distincte de l’imagination par l’antériorité de ce qui est représenté, reconnu comme souvenir, par opposition au fantasme (Ricoeur 2000 : 25-66).

Le témoignage est un récit. Il comporte donc une sélection de faits, un fil de l’histoire qui marque un début et une fin ; il suppose des choix en matière d’ordre de présentation des faits, de vitesse narrative par rapport à la durée des événements ; il peut user d’un ton et d’un style d’intrigue correspondant à certains genres littéraires (tragédie, épopée, comédie, roman d’aventures…) ou à certains tons ou styles (sublime, burlesque, ironique…). L’usage de la focalisation interne qui caractérise le témoignage suppose un choix de restriction de point de vue (celui du témoin au moment des faits) et un usage limité, voire inexistant, des anticipations et références au savoir acquis par celui qui raconte les faits au moment où il les raconte. L’usage de tropes comme la métaphore, la métonymie, la synecdoque et l’hyperbole relève d’une figuration. (p. 95) … Autant d’événements qui relèvent d’une poétique et qui signalent qu’il n’y a pas, dans un récit d’accès direct à la réalité des faits. P. 96

L’idée soutenue par White de narrations concurrentes (*competing narratives*) des mêmes événements laisse place à l’évaluation, à la critique et à la catégorisation de ces narrations en fonctin de leur degré de fidélité au passé et de la cohérence de leur argumentation (White 1999 : 28).

Le statut référentiel (non fictionnel) de ces écrits relève, d’une part, d’une analyse pragmatique inspirée par la théorie des actes de langage. Le narrateur par ses propres déclarations ou un certain dispositif éditorial s’engage sur l’authenticité ou à tout le moins sur la sincérité de son récit, ce qui impose un registre de lecture défini. D’autre part, le récit de témoignage, authentifié par le contrôle extratextuel que peut opérer un lecteur, et en priorité le lecteur historien qui dispose des méthodes pour le faire, use, dans la mise en forme de la mémoire de l’expérience vécue, de ressources d’expression qui engagent l’imagination, afin de « faire voir » et de « faire sentir » mais aussi de rendre *lisible*, d’interpréter, conditions d’une transmission du témoignage qui permettent l’intérêt, l’empathie, un effet de présence à l’événement raconté et une possible interprétation (Pomiam 1999 : 59-78).